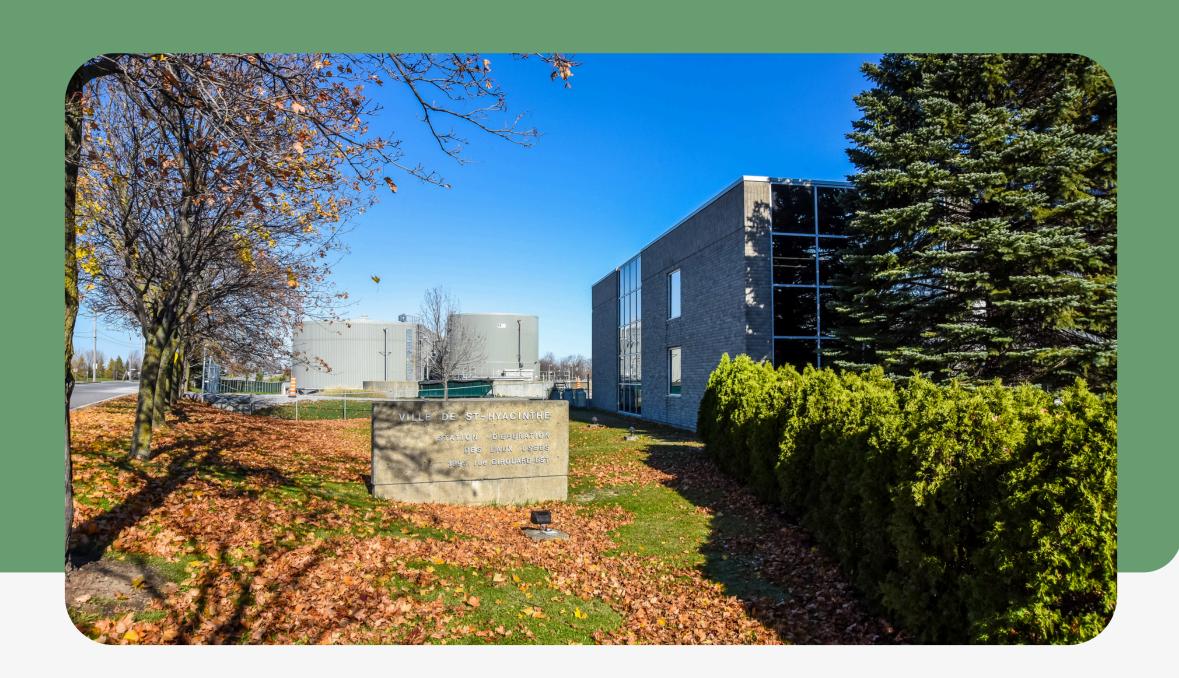


Soirée d'information citoyenne

## Bienvenue



Gestion des odeurs de l'usine d'épuration

#### Ordre du jour

- 1. Mot de bienvenue du maire (André Beauregard maire de Saint-Hyacinthe)
- 2. État de situation par rapport aux odeurs (Charles Laliberté directeur général adjoint Services techniques)
- 3. Mesures mises en place Explication du règlement (François Handfield directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement)
- 4. Explication des travaux à l'usine d'épuration (Jordan Gosseries-directeur de projet Mise aux normes de l'usine d'épuration)
- 5. Période de questions



# M. André Beauregard Maire Ville de Saint-Hyacinthe



# M. Charles Laliberté Directeur général adjoint services techniques Ville de Saint-Hyacinthe



## Situation actuelle

#### Contexte



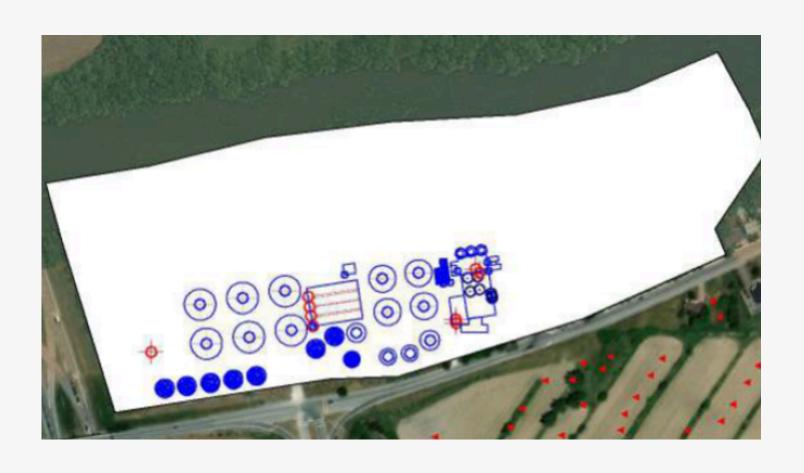
- Usine construite et mise en service en 1987
- Augmentation de la population de plus de 45 % en 30 ans
- Usine à pleine capacité et travaux de mise aux normes en cours
- Étalement urbain

#### L'enjeu des odeurs

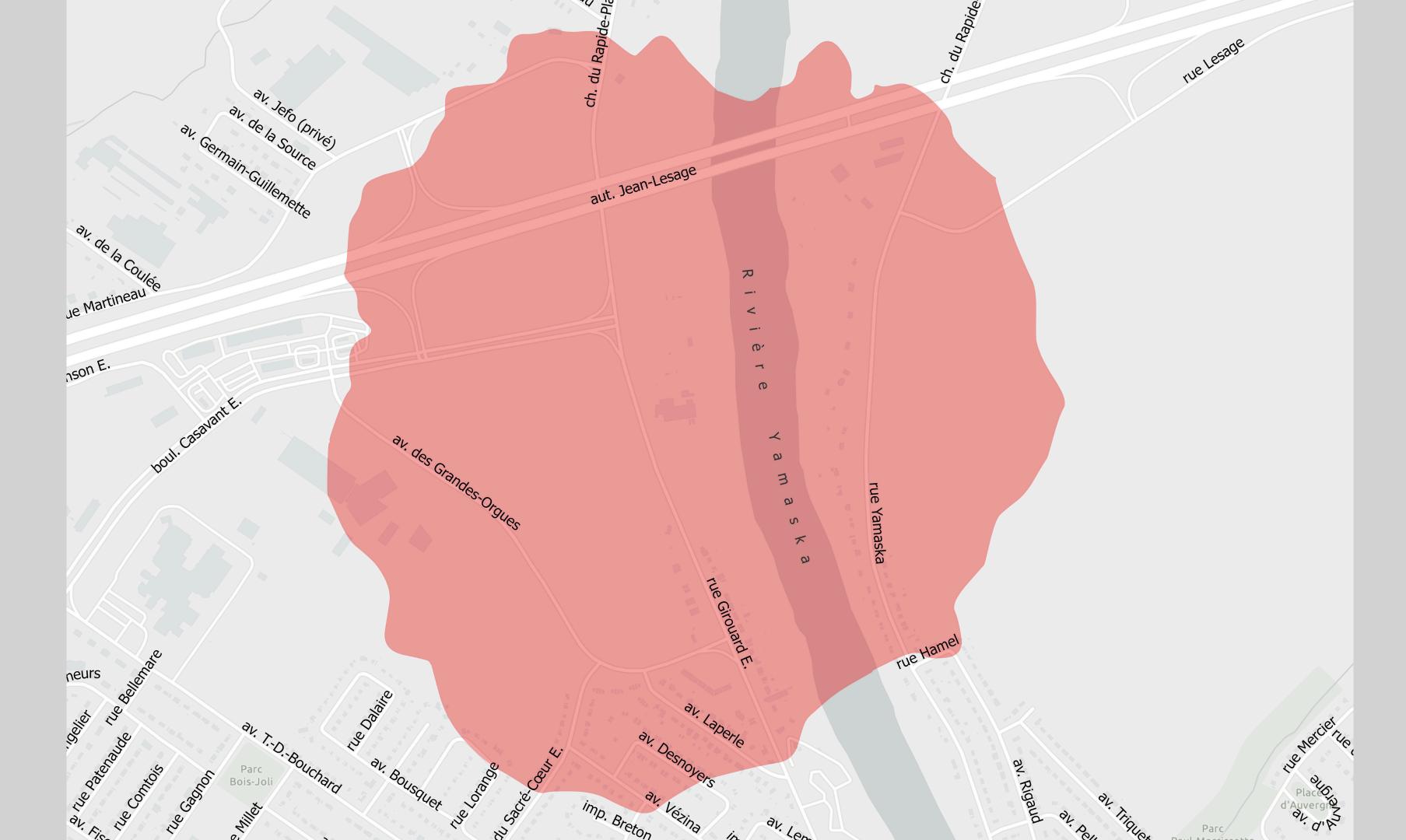


- Réception de 45 000 m3/jour d'eaux usées en moyenne
- Resserrement du règlement sur les rejets à l'atmosphère
- Équipements vieillissants

#### L'enjeu des odeurs



- Campagne d'échantillonnage à l'été 2023
- Réception et présentation du rapport à la fin de l'automne 2023
- Résultats de dispersion pour les odeurs et le H2S dans des conditions critiques





# Le sulfure d'hydrogène (H2S)

#### Définition



Le sulfure d'hydrogène est un gaz présent dans la nature, connu pour son odeur d'œuf pourri. Il est produit par la dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène et donc largement présent dans les sédiments et l'eau ainsi que dans les déchets biologiques. (Canada, 2024)

Détectable à de très faibles concentrations (0,05PPM) et nocif à des concentrations bien plus élevées (300 PPM).

(INSPQ, 2024)

#### Les normes



#### **MELCCFP**

Règlement sur les rejets à l'atmosphère : 4,3 ppb (0,0043 ppm) sur quatre (4) minutes

#### **CNESST**

Valeur d'exposition moyenne pondérée (VEMP) : 8 ppm

Valeur plafond (P): 10 ppm

#### Les normes



Pour le **MELCCFP**, distinction entre la nuisance et l'impact direct sur la santé

Pour la CNESST, prends en compte la durée d'exposition et la santé des travailleurs pour l'élaboration de sa règlementation

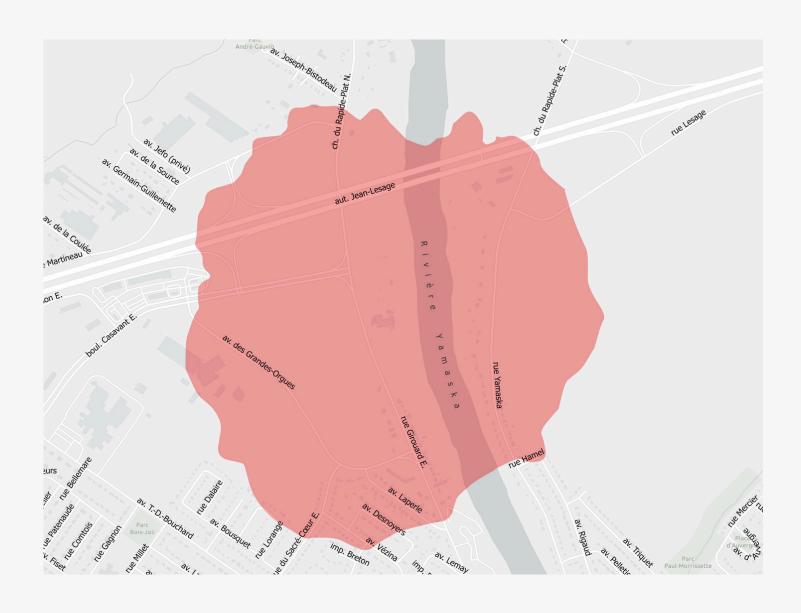


# M. François Handfield Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement Ville de Saint-Hyacinthe



# Le règlement de superposition

#### Le règlement



- Éviter tout nouveau développement sur le territoire affecté par le règlement
- Mesure de précaution sur le territoire ne respectant pas les normes
- Mesure temporaire jusqu'à la finalisation des travaux de mise en conformité

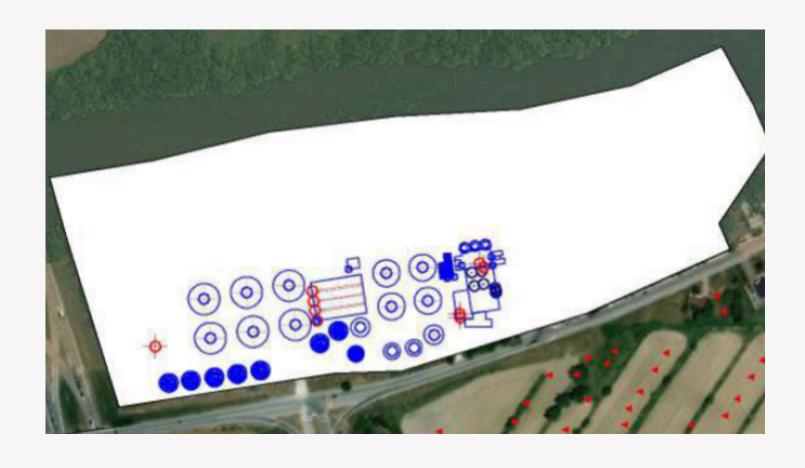


# M. Jordan Gosseries Directeur du bureau de projet de la mise aux normes de l'usine d'épuration Ville de Saint-Hyacinthe



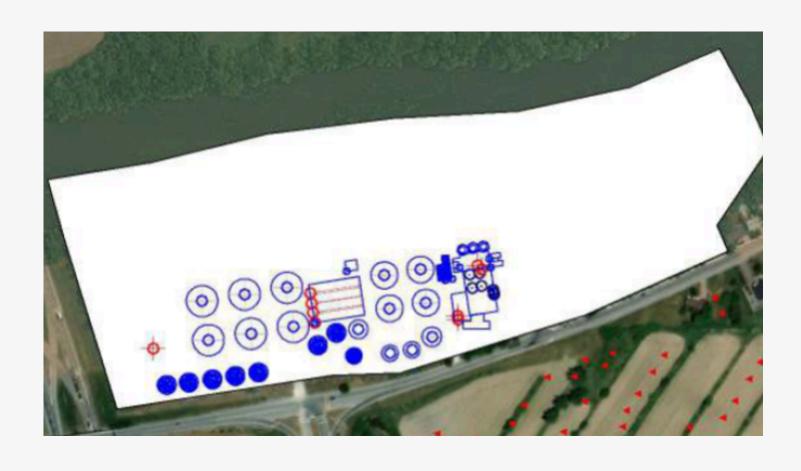
# La gestion des odeurs et du H2S

### Les travaux de mise aux normes de l'usine



- Mise aux normes : respecter la norme du MELCCFP pour le H2S
- Travaux presque finalisés sur une source émettrice
- Plans finalisés pour la source principale (bâtiment)
- Étude en cours pour des sources connexes

### Les travaux de mise aux normes de l'usine



- Travaux jusqu'en 2027
- Nouvelle étude de dispersion des odeurs à l'été 2027
- Adaptation du règlement en fonction des résultats
- Protection de la santé et de l'environnement



# Des questions?



## Merci et bonne soirée!